



INTÉGRATION COHÉRENTE

Les Uttins, un projet en deux volets

La finalisation de trois immeubles administratifs dont deux sont déjà en fonction, le troisième en voie de finition, aboutit à l'édification du quartier des Uttins, situé dans un site exceptionnel, à quelques minutes à pied du centre historique de Rolle.

Les trois nouveaux objets constituent le volet administratif du plan de quartier qui vient compléter le volet logements. Celui-ci, déjà exécuté, a donné lieu à la construction de quatre bâtiments aux gabarits moyens, de haut et moyen standing, bien intégrés dans le contexte et en dialogue avec l'ensemble du quartier. Cet ensemble implanté dans un cadre unique de verdure offre un lieu de travail idéal, au cœur d'un parc magnifique, face au lac Léman.

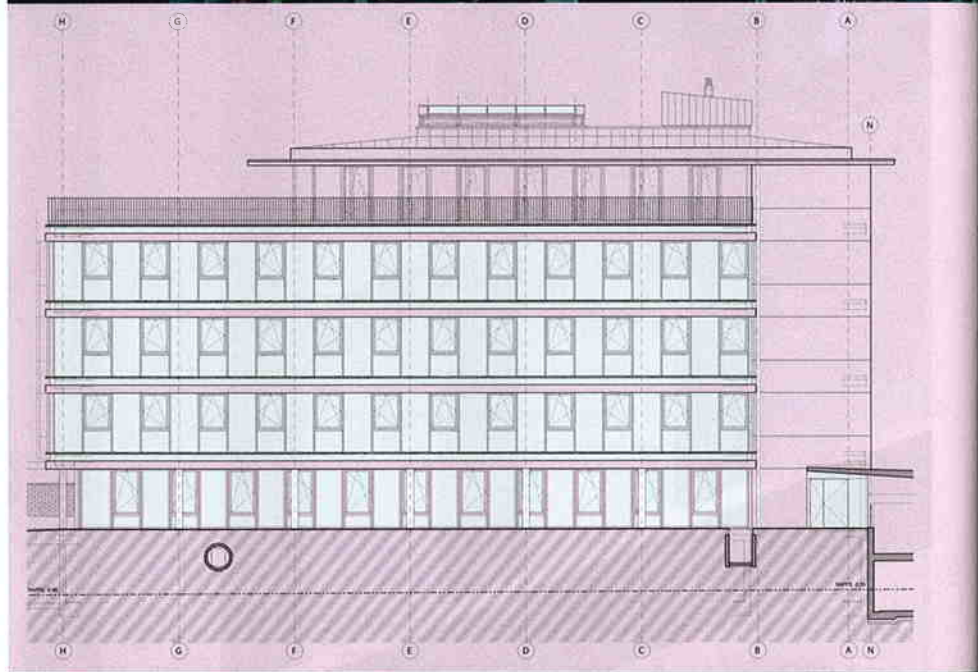
Le quartier Les Uttins a été traité sur la base d'une densité moyenne et d'une implantation articulée des différents objets mis en scène. Le souci de préserver la beauté du cadre originel s'est traduit par la création de deux grandes zones de parcs à l'usage des résidents. Avec le recul, force est de constater que la démarche respectueuse des architectes a eu une influence bénéfique sur le développement harmonieux du site épargné par une urbanisation outrancière.

Concept architectural

Les Uttins, partant d'un plan de quartier, ont été entièrement réalisés par le bureau d'architectes lausannois Richter et Dahl Rocha. Ce qui explique le caractère unifié et cohérent du concept mis en place. Celui-ci se définit par une architecture contemporaine au style essentiel et intemporel typique du bureau mandaté: «nous ne faisons pas de concession à la mode ou à quelque artifice que ce soit», insistent les auteurs du projet. L'harmonisation au contexte se lit dans les façades planes de briques rouges associées à des surfaces claires de béton, enrichi d'agrégats de marbre blanc, qui mêlent tradition et identité contemporaine. On retrouve la même écriture au niveau des toitures en cuivre à quatre pans, prolongées d'un avant-toit en béton aux lignes droites. Un traitement de la toiture qui est appliqué, par ailleurs, à l'identique aux bâtiments administratifs.

Immeubles administratifs

La partie administrative du projet s'inscrit dans cette lecture du site, bien qu'adaptée à l'affectation des bâtiments. Les trois bâtiments construits sur quatre niveaux – rez + 3 + attique – sont situés sur le versant ouest de la parcelle en bordure d'un rideau végétal.



Bien intégrés dans le contexte, les trois bâtiments, qui épousent la déclivité du sol, sont mitoyens en sous-sol. Les toitures à quatre pans sont prolongées par un avant-toit en béton et pour les bâtiments A et B, les attiques profitent d'une terrasse aménagée sur le troisième étage.

Alignés d'est en ouest, ceux-ci épousent naturellement la légère déclivité du terrain.

Les édifices sont mitoyens à un double étage en sous-sol faisant office de parking. Aucun signe en surface ne révèle l'existence de cette aire recouverte de verdure, si ce n'est les voies d'accès piétonnes au parking reliées aux bâtiments par un couvert en briques rouges.

Façades différenciées

Au niveau de la structure dalles-piliers en béton, on a utilisé des trames de 5/6,65m, qui déterminent d'amples surfaces.

Les matériaux privilégiés en façades sont le verre et le métal, sur les faces sud et est notamment. Réalisées en poteaux-traverses, ces façades sont habillées de baies vitrées du sol au plafond, les éléments ouvrants alternant avec des éléments fixes.

La répartition de ces vitrages tous les 125 cm offre une flexibilité d'aménagement des bureaux et permet un cloisonnement évolutif des espaces. Les surfaces peuvent ainsi être divisées et aménagées au gré du preneur et selon ses besoins.

Les faces vitrées sont composées de bandes horizontales en aluminium, permettant de marquer les lignes très



épurées des façades sud et est et de souligner le jeu de couleurs des différentes parties des façades en métal.

La marquise d'entrée en aluminium naturel placée sur les façades sud des trois bâtiments participe à ce jeu de perspectives.

Le traitement des faces exposées au nord et à l'ouest est différencié. Ces façades sont revêtues de béton préfabriqué. Les joints de ces éléments soulignent les lignes horizontales traitées sur l'ensemble des bâtiments. Les fenêtres généreuses – 80/120 cm – posées sur un cadre de bois et métal sont alignées afin de créer des ouvertures en bande.

